

N° 2023-067

## CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC INSTALLATION D'AQUABULLES ET PEDALOKIDS A LA BASE DE LOISIRS

L'an deux mil vingt-trois le 10 mai, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 4 mai, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

M. GOSTOLI Michel est désigné secrétaire de séance.

### Présents :

Mmes, ASTIER Fabienne, CHAMOUSSIN Bernadette, FAVRE Maryse, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, VILLIEN Michelle.

MM. SPIGARELLI Lucien, FAVRE Didier, HANRARD Bernard, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC JACQUES, DUCOGNON Guy, GOSTOLI Michel, MARCHAND-MAILLET Thierry, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, VIBERT Christian, VILLIBORD Guillaume.

### Absents excusés :

Mme BERARD Patricia (qui donne pouvoir à Mme VILLIEN), CHENU Azélie (qui donne pouvoir à M. DUC), DUCHOSAL Sylviane, FAGGIANELLI Evelyne, PAVIET Rose

MM. BOCH Jean-Luc (qui donne pouvoir à M. GOSTOLI), TRAISSARD Robert

En exercice : 27

Présents : 20

Absents : 7

pouvoir : 3

Monsieur Le Président rappelle que la Communauté de communes des Versants d'Aime exerce, en vertu de ses statuts tels que mis à jour par arrêté du Préfet de la Savoie du 21 février 2020, la compétence facultative « Création et gestion de la base de loisirs des Versants d'Aime ».

Il indique aux membres de l'assemblée que Monsieur François HAUGER, représentant la société FH EVENTS, a spontanément manifesté son intérêt pour bénéficier d'une autorisation d'occuper le domaine public, afin d'installer des activités Aquabulles et Pédalokids sur le plan d'eau, selon les termes et conditions définis à la convention annexée à la présente.

Le tarif annuel de la redevance est fixé à 950 €. L'occupant s'acquittera également des charges d'électricité, impôts et contributions de toutes natures dont il pourrait être redevable.

La mise à disposition est consentie pour une durée d'un an, renouvelable chaque année de façon express dans la limite de 3 ans.

L'occupant proposera son activité en fonction des conditions météorologiques :

- Aquabulles : ouvert tous les jours du 1<sup>er</sup> juillet au 3 septembre 2023 de 11h à 18h et de 14h à 18h le samedi, au tarif de 6€ / personne pour 10 minutes.
- Pédalokids : ouvert tous les jours du 1<sup>er</sup> juillet au 3 septembre 2023 de 11h à 18h et de 14h à 18h le samedi, au tarif de 6€ / personne ou 10€ pour 2 personnes pour une durée de 20 minutes.

CONSIDERANT la demande formulée par Monsieur François HAUGER, représentant la société FH EVENTS, de disposer d'un emplacement sur le plan d'eau de la base de loisirs des Versants d'Aime pour installer ses activités Aquabulles et Pédalokids,

CONSIDERANT que rien ne s'oppose à cette demande et qu'aucune manifestation d'intérêt concurrente n'a été portée à la connaissance des Versants d'Aime,

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'encadrer les modalités de mise à disposition du domaine public dans le respect des usages du site et des dispositions légales en vigueur,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 23
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 23
- nombre de votes « pour » : 23

VU les faits exposés ci-avant,

APPROUVE la convention annexée ;

AUTORISE Monsieur le Président à signer ladite convention, ainsi que l'ensemble des pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

FAIT ET DELIBERE LE 10 MAI 2023.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le Président,  
Lucien SPIGARELLI

**LES VERSANTS D'AIME**  
COMMUNAUTE DE COMMUNES  
1002, AVENUE DE TARENTOISE  
BP 60 - 73212 AIME-LA-PLAGNE CEDEX

